



Demande d aide pour une surconsommation d une pompe à chaleur

Par **Saturnin61**, le **19/12/2022** à **13:31**

Bonjour ,j ai installé une pompe à chaleur par la lyonnaise des clim à ce jour je suis en surconsommation Ma pompe à chaleur fait 12kgs et j ai 200m2 sur 2 niveau à chauffer et je paye à environ moins 2, 20 euros par jour une catastrophe. L entreprise ne veut pas me changer la pompe cela fait un an que je demande qu il s en occupe.En juin 2022 ils se sont rendus compte que ma pompe était une 12 kgs et que le module extérieur était une 10 kgs le module à été changé et cela n à rien changé en conso...merci de me dire si j ai de quoi me dzfendre

Par **yapasdequoi**, le **19/12/2022** à **13:49**

Bonjour,

De quand date l'installation ? L'entreprise vous doit la garantie décennale de conformité.

Si le système a été mal dimensionné, ce sera plus compliqué à prouver. Il faudra une expertise, et probablement payer un complément d'installation pour une PAC plus puissante.

En attendant (plusieurs mois ... années), trouvez un équipement complémentaire, gardez les justificatifs des dépenses et trouvez un bon avocat.